

**BÉNÉFICIAIRES**

PME, ETI,
Grandes entreprises,
Organismes publics, ONG

**FORME DE L'AIDE**
Subvention**INTENSITÉ DE L'AIDE**
60% à 95%
des dépenses éligibles**PÉRIODE**

Date limite de soumission
des propositions :
mi-septembre 2025

FINANCEURS

APPEL À PROJETS EUROPÉENS LIFE

Le programme LIFE **soutient les projets dans le domaine de l'environnement, de la protection de la nature, du climat, de l'énergie et de la circularité**. Seul programme uniquement dédié à l'environnement, sous toutes ses formes, il a su se faire une place importante dans le paysage des Appels à projets directs de la Commission Européenne avec **5,4 milliards d'euros de budget pour la période 2021-2027**.

QUELS PROJETS ?

Les projets soutenus doivent présenter des impacts concrets et permettre de régler des problèmes environnementaux identifiés en lien avec :

- ↳ **La nature et la biodiversité** (Sites Natura2000, sauvegarde des espèces...),
- ↳ **L'économie circulaire** (eau, qualité de l'air, économie verte, gestion marine, gestion des déchets, qualité des sols, amélioration de l'environnement urbain...),
- ↳ **L'atténuation et l'adaptation au changement climatique** (mobilité zéro émissions, ENR et efficacité énergétique, adaptation des villes et des infrastructures...),
- ↳ **La transition vers l'énergie propre** (mise en place d'un cadre politique national, régional et local soutenant la transition vers l'énergie propre).

Sont attendus des projets **individuels** ou **collaboratifs**, présentant des solutions proches du marché avec en moyenne des budgets compris entre 1,5 et 10 millions d'euros sur 36 mois. Il peut s'agir de projets dits de « bonnes pratiques », de **démonstration** ou d'innovation, un même projet pouvant intégrer plusieurs de ces aspects.

QUELS SOUTIENS ?

Le taux de financement moyen est de **60 % des dépenses éligibles** sous forme de **subvention**, et peut même atteindre 95 % pour certaines thématiques.

Les dépenses éligibles sont les frais de personnel, la prestation externe, les frais de sous-traitance, les dotations aux amortissements, l'achat de matériel et les investissements selon les cas.

Grâce à une méthodologie éprouvée, ABF a accompagné avec succès une **quinzaine de clients** sur ce programme sur les trois dernières années.

22 années
d'expérience

160
Collaborateurs

15 Mds€
de projets
financés
depuis 2013

9 bureaux
ouverts en
France



**Franck
MAUDOUX**

Directeur
développement

06 33 04 37 74
franck.maudoux@abfdecisions.fr